



Boceno lui brula la cervelle. — Page 49, col. 3.

LA ROCHE - QUI - TUE

DEUXIEME PARTIE

LE SERPENT MORD LA POUSSIERE

(SUITE)

L'un des paysans éleva la voix et dit :

“ Citoyen Thiard, nous venons accuser l'homme que voici d'un crime de droit commun. ”

Il étendait la main droite vers Killerton, qui ricana en répliquant :

“ Décidément c'est le jour aux accusations, et tout le monde croit en avoir le droit. Vous me laissez donc tous ? ”

Ce fut une explosion de cris donnant à l'ex-noble la mesure de l'aversion qu'il avait su inspirer.

L'homme qui venait de parler, et qui n'était autre que le comte de Plestin, reprit :

“ Citoyen Thiard, l'homme que voici s'appelait autrefois lord Killerton, comte de Kergroaz.

— Nous savons cela, fit brutalement Thiard ; est-ce tout ce que vous avez à nous dire ?

— Non. Avant d'être délégué du Comité du salut public, cet homme était gentilhomme et comte ; avant

d'être Français, il était Anglais. Ceux du pays de Carhaix le connaissent bien. Il y a quatre ans, au mois de décembre, il vint chez eux pour épouser l'héritière des Kergroaz. Le mariage fait, il emmena sa femme avec lui, et l'assassina pendant le voyage. ”

Une rumeur d'approbation courut dans les rangs de la foule, prouvant que tous, dans cette partie de la Bretagne, connaissaient cette lugubre histoire. Killerton, plus gravement atteint par cette accusation précise que par celle d'Alain Prigent, perdit un instant la tête. Il répondit violemment :

“ Ceci est un mensonge comme le reste. Il est très vrai que ma femme est morte, mais d'une chute de voiture au Huelgoat. Les religieuses de Sainte-Anne le savent, puisque le corps repose dans les caveaux de leur couvent. ”

Et, brusquement, il devint livide et on le vit trembler. Une voix de femme venait de crier :

“ Milord Killerton, si les morts sortent du tom-

beau, la morte qui sortira des caveaux de Sainte-Anne s'appellera Marie-Ange Le Hélo, et non Ameline de Kergroaz. ”

Tel fut l'effet de ces paroles, que l'ex-comte Arthur ne put dissimuler son trouble. Il se tourna hors de lui vers Thiard :

“ Citoyen, je sors de ce lieu, en prenant à témoin cette foule de quelle manière tu laisses insulter mon autorité. Fais ce que tu voudras de ce prisonnier et de ces calomnieurs. Je ne parlerai plus que devant d'autres juges que toi.

— Des juges ? c'est ce que nous réclamons tous ! crièrent à la fois Alain Prigent et Roger de Plestin.

— Des juges ! des juges ! gronda la foule, tandis que Killerton et ses complices sortaient de la salle au milieu des huées.

— Des juges, conclut Thiard, ne craignez rien, vous en aurez. La République sait rendre la justice. ”

Il fit un signe. Les soldats entourèrent Alain. De-rechef la foule gronda et, menaçante, entourait les gardes. Prigent l'apaisa d'un mot.

“ Patience, patience, mes gars ! Vous venez d'entendre le citoyen Thiard. La justice nous sera rendue. ”

TROISIEME PARTIE

LA MORTE VIVANTE

I

LA CONSCIENCE

Killerton avait peur, Killerton tremblait.

En sortant de la terrible séance où il avait dû se défendre contre une double accusation, sentant l'âme du peuple en éveil contre lui, le gentilhomme félon avait pris, de toute la vitesse de sa monture, la route du manoir de Kergroaz.

Ses trois complices l'avaient suivi, haletants, frappés par la même épouvante. Tous avaient vu flamboyer, dans le noir de leurs âmes et de leurs souvenirs, l'éclair de la Justice divine. Et maintenant, la terreur précipitait leurs pas, tout en paralysant leurs intelligences. Leur effroi était d'autant plus grand, qu'ils devinaient leur chef atteint dans ses fibres les plus secrètes.

Quand ils arrivèrent au manoir, épuisés par la longueur de leur course, avec des chevaux fourbus par une traite de vingt lieues, ils le trouvèrent presque désert. Les serviteurs de la demeure souillée avaient fui, subissant peut-être à leur insu ce pressentiment de la condamnation, avant-coureur des châtements qui allaient fondre sur ce toit maudit.

Seule une vieille femme, aux trois quarts idiote, n'avait point quitté le logis ancestral, où elle était née, où elle avait vécu.

Il leur fallut se contenter de son aide quasi machinale. Au reste, aucun d'eux ne songeait aux satisfactions de la vie matérielle. Le souci moral les rongeaient, et Saint-Julien, prenant à part le notaire Darros, avait pu lui dire :

“ Nous voilà dans de bien vilains draps, maître Jorge, et je ne sais comment le diable pourra bien lever vos affaires.

— Le diable, gronda sourdement le tabellion prévaricateur, et je n'y crois guère, baron, mon ami. S'il existait, il ferait sagement de porter secours tout d'abord au comte, car il me paraît que celui-ci est plus gravement touché que nous.

— Le fait est qu'il me paraît avoir du plomb dans l'aile, répliqua Saint-Julien sans oser regarder son complice.

— Oui, citoyen Pinsard, et si je n'écoutais que les voix de la prudence, je ramasserais mon magot pour passer tout de suite en Angleterre ou ailleurs. C'est même le conseil que je donnerai de bon cœur au comte, s'il veut bien prendre mon humble avis. ”

Il y eut un instant de silence, pendant lequel Saint-Julien arpenta la salle d'un pas saccadé.

Me Darros, lui, n'ayant jamais eu l'occasion, en sa